

NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Passionnés de voile,
destination la Fête du Port de Plomb !

Sommaire

- 2 **Éditorial**
- 3 **Retour sur événement**
- 4 **Cadre de vie**
- 5 **Environnement**
- 6 **Enfance / Jeunesse**
- 7 **Démocratie**
- 8 **Culture**
- 9 **Vie associative**
- 10-11 **Infos pratiques**
- 12 **Conseil Municipal**



En couverture

Stevunn Jego,
Jean-Louis Chasseau,
Philippe Drapeau,
Hugues Tardé,
Jean-Pierre Pennaneach.

Mairie de Nieul-sur-Mer
Service Communication
BP 13 - 17 137 Nieul-sur-Mer
Tél. 05 46 37 40 10
mairie@nieul-sur-mer.fr
www.nieul-sur-mer.fr
Directeur de la publication :
Henri Lambert
Rédactrice en chef : **Nancy Henry**
et secrétaire de rédaction :
Céline Joly

Maquette : *Peuplades.eu*
Photos de couverture :
Maxence Loridan
Photos : *Service Communication*
Impression : *Imprimerie Rochelaise*
**Imprimé sur du papier certifié
100 % PEFC, issu de la gestion
durable des forêts.**

Tirage 2 560 exemplaires
Dépôt 3^{ème} trimestre 2013



Éditorial

Convivialité, solidarité, partage.

Ce sont indéniablement les trois qualificatifs, pour ne pas dire les trois qualités, les plus appropriés pour parler de cette période estivale à Nieul.

Trois mots presque oubliés au milieu de la morosité générale, des difficultés économiques et des contraintes de la mondialisation qui nous amènent à croire, peut-être un peu trop vite, que tout va mal.

Malheureusement il faut parfois une catastrophe majeure, comme le déraillement d'un train en Espagne, pour constater que les notions citoyennes de solidarité et d'entraide existent toujours. Et parfois il suffit de quelques événements locaux pour retrouver l'esprit d'un village et pour remettre du lien et de la convivialité entre les Hommes.



Inauguration de la rue du Port le dimanche 7 juillet.

« Printemps pluvieux, été chaleureux » pourrait être la conclusion de ce semestre. Passons sur le printemps pour n'apprécier que ce début d'été avec au menu la fête du Port du Plomb, la galette sous flamme et les festivités du 14 juillet, autant de moments solidaires et conviviaux au sein de notre cité, au cours desquels les Nieulais(e)s se sont mobilisé(e)s pour le plaisir de tous et pour offrir au plus grand nombre des instants festifs et animés. Une pensée particulière me vient pour les habitants de la rue du Port à Lauzières dont certains n'ont pas hésité, à l'occasion de l'inauguration de la rue, à décorer et fleurir leurs devant de maisons, à le pavoiser voire même à organiser un apéritif collégial ; autant d'évènements qui nous apportent la preuve, s'il en fallait une, que le lien n'est pas si difficile à créer et qu'il est en tout cas bien vivant à Nieul.

Je remercie chaleureusement tous les acteurs de ces manifestations, les services municipaux mais aussi les associations, les habitants, les bénévoles, sans oublier les académiciens des sciences et des arts de la mer qui tous ont œuvré à la magie de ces instants de convivialité, de solidarité et de partage.

*Je vous souhaite
une bonne rentrée*
Henri Lambert

Maire de Nieul-sur-Mer

L'océan est à l'honneur !

Exposition Tout a commencé avec l'exposition de l'Académie des Arts et des Sciences de la Mer qui s'est déroulée du 5 au 19 juillet à la salle du phare de Cordouan au sein de l'espace Michel Crépeau.

Recevoir une exposition d'une telle qualité et aussi diversifiée dans ce lieu était une première mais l'univers artistique et maritime a entièrement conquis le public. La Municipalité tient à remercier encore les ambassadeurs de ce projet.



Inauguration Le vent en poupe, la direction était toute tracée vers le bourg de Lauzières. Accueilli par le groupe BAGAD de La Rochelle, le Maire Henri Lambert entouré de Monsieur le Député Oliver Falorni, du Conseiller Général Jack Dillenbourg et du Maire d'Esnandes Yann Juin, a procédé, avec l'assistance de trois jeunes du Conseil d'enfants, à l'inauguration de la rue du Port. Ces travaux sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général sont une opération cofinancée avec la commune puisqu'il s'agit d'une route départementale. Cet aménagement qualitatif sur près de 800 mètres de voirie organise les flux piétonniers, cyclistes et automobiles en toute sécurité car la circulation y est réglementée à 30 km/h. Les Lauziérois étaient nombreux au rendez-vous et pour l'occasion ont décoré leurs devant de maisons aux couleurs maritimes.



Fête de la mer L'air du large venant rafraîchir agréablement l'atmosphère, c'est tout naturellement que la population a rejoint le Port du Plomb où se déroulait cette même journée la fête biannuelle. Tous étaient réunis tels que les associations, les commerçants du marché, les différents groupes de musique, les vieux gréements et le public pour que cette Fête du Port du Plomb soit belle et inoubliable.





LE POINT DES TRAVAUX sur la commune

LE CHAMP PINSON : Point d'étape de l'Eco-quartier

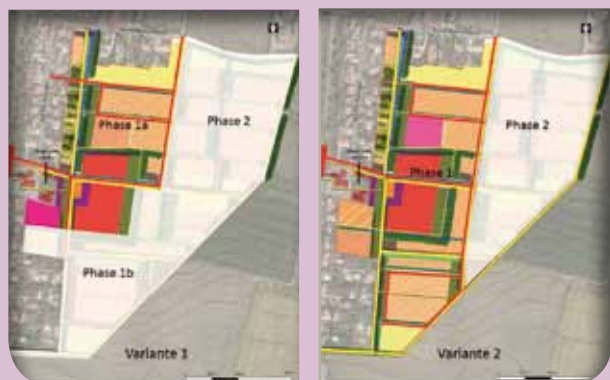
Dans le cadre du projet d'Eco-quartier du Champ Pinson, la Municipalité a organisé une réunion publique d'information et de concertation le 24 juin à l'Espace Michel Crépeau. Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Une présentation de qualité a été exposée par le bureau d'études bordelais CREHAM accompagné par les services de la CDA. Après quelques informations données sur le diagnostic de l'état des lieux actuels, les principales intentions futures ont été expliquées telles que la priorité donnée à l'accession aux logements pour les jeunes ménages ainsi qu'aux logements à loyers modérés. Afin d'éviter de trop empiéter sur les terrains agricoles la densité des logements sera de l'ordre de 30 à l'hectare. Les circulations piétonnes et cyclistes seront privilégiées par rapport à la circulation automobile. La gestion de l'eau (notamment le ruissèlement) sera prise également en compte dans l'organisation spatiale de la zone en fonction des pentes de terrain. Des équipements collectifs sont en cours de réflexion concernant les logements pour personnes âgées, des jardins familiaux, etc.

Deux variantes d'organisation de la future zone ont été proposées par le bureau d'études. Le Bureau Municipal et la Commission Urbanisme sont chargés de déterminer laquelle sera choisie.

De nombreuses questions ont été posées au bureau d'études et aux élus présents permettant une discussion de grande qualité.

Les actuels propriétaires fonciers des terrains agricoles dont une modification est envisagée pour les transformer en terrains constructibles, ont fait part de leurs inquiétudes sur les procédures d'achat engagées par la Mairie et l'Etablissement Public Foncier. Afin de satisfaire les intérêts publics et privés de chacun des intervenants, une concertation sera organisée prochainement.



Hypothèses de phasage

Travaux réalisés

Le programme de travaux de réfection de la voirie et des trottoirs prend systématiquement en compte la problématique de l'accessibilité, ainsi un trottoir n'est jamais rénové sans que des accès soient aménagés en respectant les dispositions de la loi sur le handicap du 11 février 2005.

Après avoir repris les trottoirs de la rue Dumont d'Urville ainsi que son réseau d'assainissement, les travaux de réfection et d'embellissement des trottoirs se sont poursuivis dans la rue Alain Gerbault, la rue des Cougnères suite à l'enfouissement des réseaux aériens, et une partie de la rue des Renfermis. De plus, le traitement quantitatif et qualitatif des eaux pluviales de ruissèlement sur la plateforme du Centre Technique Municipal et le contrôle des rejets et des débits sur le réseau public ont été réalisés. De même, le réseau pluvial a été amélioré pour accompagner la requalification de la rue du Port, entre la rue de la Chapelle et le rejet de ces eaux dans le chenal, complété par l'aménagement de l'impasse du Chenal et la réfection du perré maçonné sur celui-ci en partenariat avec les services de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Travaux en prévision

D'ores et déjà les travaux de réfection de voirie et de trottoirs sont programmés et/ou en cours de réalisation, dans le quartier des Renfermis, de l'impasse d'Aunis à la rue des Renfermis suivi du square de Coubertin.

Au cours du dernier trimestre 2013, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens seront organisés et planifiés dans le quartier formé des rues Ravel, Berlioz, Gounod, Bizet, chemin de l'Ouille et Lauzières en partie, et seront également accompagnés d'une réfection des trottoirs.

Ces travaux importants seront réalisés au fur et à mesure sur plusieurs exercices budgétaires.

La réfection des logements sociaux du Fief Arnaud

HABITAT 17, bailleur social rochelais, a commencé son programme de ravalement des façades sur son parc de logement à Nieul sur Mer par la rue des Aigrettes et reprend notamment l'isolation des combles dans le souci d'améliorer le confort des locataires et de faire des économies d'énergie. Ces premiers travaux ont été réalisés début juillet 2013.



Les travaux à la station d'épuration

Depuis septembre 2012, les eaux usées de la commune sont renvoyées vers la station d'épuration de Port Neuf. Notre station d'épuration a fait place à un ouvrage de relèvement des eaux usées intégré dans le site et à un aménagement paysager. Les lagunes existantes restent en place et seront à terme réutilisées pour le traitement des eaux pluviales.

A cet effet, la Communauté d'Agglomération a construit un ouvrage de pompage des eaux pluviales : elles seront envoyées dans les lagunes, où elles seront naturellement épurées avant d'être rejetées dans le chenal. En hiver, les lagunes pourront aussi être utilisées comme bassin tampon afin d'éviter des inondations du centre bourg.

Le bâtiment qui abrite la station de pompage comprend également un observatoire pour la faune qui pourra être mis à la disposition de la commune par la Communauté d'Agglomération.

LE CERCLE DES citoyens jardiniers DE LA COMMUNE

Nos éco jardiniers qui ont créé le cercle Eco Clic'Eau viennent de rejoindre le mouvement « Incroyables comestibles ». Cette équipe de citoyens jardiniers solidaires a démarré le mouvement participatif de l'abondance partagée dans la commune.



Il s'agit alors de cultiver des légumes, des fruits, des plantes aromatiques devant sa porte, en bord de rue, qui sont ensuite en « libre service » pour tous ceux qui en ont envie ou besoin. La commune voit ainsi apparaître sur son territoire les premiers bacs de plantation qui invitent à se servir librement.

Si vous ne connaissez pas cette démarche et que cela vous intéresse, il vous est possible de rejoindre les volontaires pour participer au processus de co-création. Il suffit que le lieu soit accessible et d'afficher le support d'information « Nourriture à partager ».

Philippe Lepage, l'animateur du cercle et tous les bénévoles seront ravis de vous expliquer ce processus et pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous connecter sur le site internet :

<http://ecocliceaunieulais.blogspot.fr>, ou eco.clic.eau@gmail.com et pour les informations sur les incroyables comestibles dans le monde : www.incredible-edible.info.



ENSEMBLE, trions mieux les plastiques

La Communauté d'Agglomération a été choisie par l'organisme « Eco-Emballages » pour participer à l'opération « 2012-2013 : trions encore plus d'emballages en plastique ».

Cela signifie que depuis le mois de mars dernier, les habitants de l'agglomération sont incités à trier plus de plastiques : bouteilles et flacons mais aussi **pots de yaourts, de beurre, barquettes...**

c'est-à-dire tous les plastiques ménagers, **à l'exception des sacs, films et suremballages en plastiques.**

Un an après le démarrage de cette expérimentation, quelques erreurs de tri récurrentes sont constatées au centre de tri Altriane : trop de sacs, films et suremballages qui devraient être jetés avec les ordures ménagères sont mis par erreur dans les bacs ou sacs jaunes compliquant ainsi le travail des valoristes sur la chaîne de tri.

Cette campagne de communication vise à rappeler quels sont les plastiques recyclables et les faux amis.
Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter la CDA au **05.46.30.34.00**



RECYCLAGE des téléphones mobiles

En France, ce sont 100 millions de mobiles usagés qui dorment dans les tiroirs. En partant de ce constat, la société de téléphonie Orange dans le cadre du partenariat avec l'Association des Maires de la Charente-Maritime a mis en place un dispositif de collecte-recyclage qui conjugue protection de l'environnement et soutien à l'économie sociale et solidaire.

La commune a décidé de participer à cette opération. La mairie dispose désormais d'un point de collecte à l'accueil où vous pouvez déposer vos téléphones mobiles usagés.

Une fois collectés, ces téléphones sont triés et reconditionnés par les Ateliers du Bocage dans les Deux-Sèvres. Si le mobile ne fonctionne plus, il est recyclé et les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés. Si celui-ci est toujours en état de marche, les données personnelles sont effacées, il est testé puis reconditionné pour être revendu dans un pays d'Afrique comme mobile d'occasion. L'intégralité des bénéfices de l'opération est reversée à Emmaüs International.

La boîte de collecte est à votre disposition à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture (8h30-12h00 et 13h30-17h00) : vous pouvez y déposer vos anciens téléphones portables et tous leurs accessoires. Renseignements au **05 46 37 40 10**.





Spectacle de fin d'année

Les enfants de l'école du Fief Arnaud ont offert en fin d'année scolaire un spectacle de danse HIP HOP d'une très grande qualité.



Départ à la retraite du directeur de l'école



Raymond GOHIER directeur de l'école du Fief Arnaud depuis 1997, a fait valoir ses droits à la retraite. Une réception a été organisée en son honneur à l'école le 25 juin, en présence de nombreux collègues, amis et élus. À cet homme passionné de voile et juge international de cette discipline, nous souhaitons bon vent !



De gauche à droite : Denis MOULIN, Caroline DEBRIE, Anthony GONZALEZ directeur, Cynthia JENNER, Laurence PAINE (décharge du directeur). Nous souhaitons à la nouvelle équipe une excellente année scolaire.

Une nouvelle équipe enseignante à l'école du Fief Arnaud

C'est une rentrée des classes qui s'annonce sous le signe du changement à l'école du Fief Arnaud : en effet l'équipe enseignante a été presque intégralement renouvelée suite à l'arrivée de trois nouveaux enseignants, de deux départs à la retraite pour Raymond GOHIER et Françoise MOURAT et d'une mutation pour Cécile BOUEILH dans un établissement à La Rochelle.

L'effectif global de l'école du Fief Arnaud en septembre est de 89 élèves, légèrement en baisse par rapport à l'année passée où l'école comptait 113 élèves ce qui entraîne une fermeture de classe pour cette rentrée.



BILAN ALSH ÉTÉ 2014

Bilan très positif pour l'Accueil de Loisirs de cet été !

Plus de 200 enfants ont participé pour une ou plusieurs semaines aux activités ludiques et sportives, adaptées à leur âge, proposées par l'Accueil de Loisirs de la Commune. Les mini-camps de deux et trois jours ainsi que celui de cinq jours à Jonzac ont rencontré un énorme succès auprès de tous les enfants. Les douze animateurs municipaux qui se sont relayés auprès des enfants tout l'été sont prêts pour les vacances de la Toussaint avec de nouvelles animations.

EMPLOI D'AVENIR :

La signature des quatre premiers contrats « emploi d'avenir » s'est déroulée en mairie. Aurélie PINTO, Mélissa TARDY, Sébastien CARTA, Nathanaël TROUVE, quatre jeunes, ont ainsi obtenu leur premier contrat de travail à temps plein en qualité d'animateur au service Enfance Jeunesse pour une durée de trois ans. Ils bénéficient durant ce contrat de diverses formations leur permettant d'acquérir des qualifications et compétences définies lors de la création de ces postes. Ces contrats démontrent que la Municipalité et la Mission Locale œuvrent conjointement pour identifier et proposer des emplois aux jeunes qui sont en attente de leur première expérience professionnelle. Trois autres emplois d'avenir devraient les rejoindre d'ici la fin de l'année notamment pour l'entretien des locaux et des espaces verts.

REDÉCOUPAGE des bureaux de vote



Le nombre d'électeurs inscrits par bureau de vote était assez hétérogène ; aussi, afin de faciliter la gestion des élections lors des prochains scrutins et de prendre en compte par anticipation l'arrivée de nouveaux électeurs dans le cadre des projets immobiliers, les périmètres des bureaux de vote ont été modifiés.

Les électeurs des sept bureaux confondus continuent tous de voter à l'Espace Michel Crépeau. Les nouveaux électeurs et ceux ayant changé de bureau seront seuls à recevoir une nouvelle carte électorale en mars 2014.



Nouvelle répartition des rues par bureau

Le bureau de vote 1

comprend les rues suivantes :
 Impasse du Bleuets, Square Jean Borotra, Rue Léopold Bouchet, Rue Jean Charcot, Rue du Clair Matin, Rue Alain Colas, Rue et Impasse des Cougnères, Rue Philippe Cousteau, Square Pierre Darmon, Rue Dumont d'Urville, Rue des Fleurs, Rue Alain Gerbault, Rue et Chemin des Grands Champs, Rue François Jauffret, Rue du Peu du Roy, La Prée aux bœufs, Rue des Primevères, Rue des Tourettes, Rue des Violettes, Abbaye de Sermaize, Rue des Acacias, Rue de l'Aubrecay, Impasse d'Aunis, Impasse du Butôme, Ferme des Grands Champs, Impasse des Franchises.

Le bureau de vote 2

comprend les rues suivantes :
 Rue de Beauregard, Rue du Gô, Impasse de l'Iris Maritime, Route de Marsilly, Le Moulin neuf, Rue de l'Océan, Avenue du Parc, Rue du Pas du Loup, Rue des Renfermis, Impasse de Saintonge, Rue de la Salicorne, Rue Saint Blaise, Rue de Suffren, Lotissement Le Val Hureau, Rue Vasco de Gama, Le Treuil Bâton, Rue de Bel Air, Rue du Bosquet, Rue de la Charre, Rue du Château, Rue du Grand Clos, Rue de la Closerie, Impasse de l'Eglise, Rue de l'Emblave, Impasse des Frênes, Venelle de la Job, Rue des Lilas, Rue des Mésanges.

Le bureau de vote 3

comprend les rues suivantes :
 Rue et Lotissement des Milles Fleurs, Impasse du Moulin Ragot, Impasse et rue Champ Pinson, Impasse des Pônes, Impasse du Moulin Ragot, Avenue de la Rochelle, Rue et Passage des Sureaux, Rue d'Aquitaine, Passage de l'Aubépine, Rue des Bernarches, Rue du Treuil Boulard, Rue du Faisan Doré, Impasse de la Grive, Rue de la Guifette noire, Rue du Jabloir,

Impasse de la Marouette, Rue du Raisiné, Rue des Tadornes, Rue des Tonnelles.

Le bureau de vote 4

comprend les rues suivantes :
 Rue de Lauzières, Rue de Maillezais, Rue du Marais, Impasse du Merle, Rue des Mottes, Rue de Nalbret, Rue du Poitou, Rue du Pressoir, Passage de la Treille, Rue de la Vesprée, Rue du Docteur Bavay, Rue du Docteur Béchevel, Rue Léonce Vieljeux.

Le bureau de vote 5

comprend les rues suivantes :
 Square du Docteur Calmette, Rue du Four à Chaux, Rue des Côteaux, Rue Victor Duruy, Rue de l'Estran, Rue Robert Garnier, Rue de la Gralette, Rue de Grimaud, Rue des Hauts de Nieul, Impasse de l'Herminette, Rue de la Jacquerie, Rue Clément Marot, Rue du 19 mars 1962, Impasse de la Patelle, Chemin Royal, Rue du Suroît, Rue Eric Taberly, Impasse du Tonnelier, Impasse des Vignerons, Rue Louis Jolliet, Rue des Aigrettes.

Le bureau de vote 6

comprend les rues suivantes :
 Square de l'Acadie, Rue des Alizées, Impasse des Amériques, Rue Bizet, Rue Jean Bouin, Rue Jacques Cartier, Rue Samuel Champlain, Rue Christophe Colomb, Square Pierre de Coubertin, Rue de la Croix du Sud, Rue Charles Gounod, Square Pierre du Gua, Square des Isles, Rue Léo Lagrange, Impasse Louis de Montcalm, Rue de la Nouvelle France, Chemin et rue de l'Ouille, Square du Ponant, Square de Saintonge, Rue de la Soulle, Square de Terre Neuve, Rue Pasteur.

Le bureau de vote 7

Toutes les rues habituelles
 + Rue Ravel et Rue Berlioz.



Œuvre de François Garros.

FRANÇOIS GARROS : de l'écriture à la peinture, un parcours singulier.

Rien ne me prédisposait à connaître la peinture. Je veux dire : à réaliser concrètement la peinture, à devenir peintre. Après une formation littéraire classique je suis devenu professeur de lettres et j'ai exercé notamment à La Rochelle au lycée Dautet jusqu'en 2009.

Né en 1949, dans un village de la Vienne, à proximité de la haute Vienne, un pays qui regardait vers le sud occitan, d'où mes parents étaient originaires, le Lot pour ma mère, l'Aude pour mon père. Ces deux pays sont restés dans mon imaginaire, et ont sans doute contribué à mon désir d'écrire.

Car l'écriture a nettement précédé ma peinture. Il me semblait inconcevable qu'un jour je puisse devenir peintre, tandis que mon activité d'écrivain m'apparaissait plus de l'ordre du vraisemblable.

C'est à la fin des années 1990 que la peinture fait son apparition dans mon travail poétique, surgissant à l'intérieur même de mes textes, les «modifiant», les «refaçonnant», sans que j'aie la volonté de «faire de la peinture». J'utilise alors différents «matériaux du peintre», différents «outils» (couteaux, pinceaux, poinçons), pour masquer, souligner, bref refaçonner les textes, sans avoir le souci de réaliser la moindre peinture.



Depuis 1980, nous sommes installés, ma femme et moi, et Sophie notre fille, à Nieul sur Mer, où j'ai maintenant mon atelier. Ce sont mes amis plasticiens et peintres, qui connaissent mon travail dans l'écriture qui découvrent mes premières peintures et m'encouragent à continuer.

Je tâtonne de façon solitaire dans la peinture, notamment à l'huile, plusieurs années, avant que ma rencontre avec le peintre abstrait Alain Villepigue m'instruise qu'il faut «dialoguer» avec les couleurs. Je lui rends ici hommage.

Le premier «accueil» de ma peinture se fait à Nieul. Yves Rousseau, alors Maire, voit plusieurs photos de mes peintures et c'est le début de différentes choses que je ferai à Nieul. En 2005 je participe à l'exposition S+7 (7 artistes peintres et 7 écrivains poètes). Je suis pour la première fois dans le camp des peintres, j'accompagne de mes dessins en peinture les textes du poète Béatrice Bonhomme.

Entre temps, c'est dans le Lot, à Calvignac que ma peinture se déplace. J'y possède un atelier où je peux réaliser de plus grands formats. La galeriste de Figeac Danie Faurie, également plasticienne, s'intéresse à mon travail et m'expose.

Encore aujourd'hui je m'interroge. Rien ne me prédisposait à connaître la peinture, à devenir peintre. Ni dans ma famille, ni dans ma culture proche.

Une femme de l'ombre dans la lumière



En pleine création.

L'exposition des œuvres de Jacqueline Pastorino, était souhaitée depuis bien longtemps par les membres de la commission aux affaires culturelles, mais l'artiste discrète, toujours en retrait, n'aspirait pas à cet hommage que la Municipalité tenait à lui rendre.

Née à Fez (Maroc) le jour de la déclaration de la guerre 39/45, fille de militaire, aînée d'une fratrie de sept filles, elle tient de son éducation familiale le sens des valeurs traditionnelles, les deux pieds bien ancrés au sol.

Une blessure se fera pourtant jour dans sa vie d'enfant, lorsque ses parents laisseront son éducation aux grands parents paternels. Une fêlure à sept ans, et le sentiment d'injustice, de se voir ainsi séparée de ses sœurs, comme exclue de sa famille. Une sensibilité émotionnelle et un besoin de s'effacer vont alors l'accompagner.

Après le baccalauréat elle entre comme aide chimiste dans un laboratoire pharmaceutique, et continue ses études tout en travaillant.

Elle épouse un militaire, et devient laborantine d'analyses médicales. Trois enfants vont naître et les perpétuels déplacements du conjoint, auront raison de sa vie professionnelle.

C'est en 1978 que la famille se pose à La Rochelle, dernier site militaire avant la retraite. Nieul pour habitat, les enfants devenus grands, Jacqueline va désormais s'ouvrir à la peinture.

Ses premiers émois artistiques, elle les connaît au Collège, où l'on enseignait le dessin. Une première révélation. Des rencontres heureuses avec Micheline Bonnin en 1996, qui l'initie à la peinture à l'huile. Puis Monique Duranty qui la forme aux subtilités de l'aquarelle, et lui apprend à peindre sur le vif. Un besoin de maîtriser son sujet guide ses pas artistiques.

En 1998 sous l'impulsion d'Yves Rousseau, va naître la première édition des «peintres dans la rue», un bel exercice pour notre artiste en herbe.

En 1999 création de l'association Arts et Lumières dont elle sera trésorière adjointe. Elle gravira les échelons de cette belle association et deviendra présidente en 2005, et ce jusqu'en 2012.

Aujourd'hui c'est avec plaisir que la Municipalité accueille Jacqueline Pastorino pour une exposition qui lui est totalement consacrée. Dessins, aquarelles, acryliques, et pastels, tout un «panel» de son talent, ayant pour cadre, Nieul sur mer, et ses plus intimes recoins. **L'exposition aura lieu du lundi 7, jour du vernissage, au vendredi 18 octobre 2013 dans le hall de la mairie.**

Sans doute mon attirance pour la poésie du 20^{ème} siècle devait me conduire à fréquenter aussi les travaux des grands peintres du 20^{ème} siècle, qui sont toujours mes «alliés substantiels», pour reprendre le terme de René Char, poète dont j'ai fréquenté assidûment l'oeuvre.

Au début la peinture est venue à mon insu, à mon corps défendant. Je ne voulais pas peindre ! La peinture a imposé sa présence et j'ai été obligé de la reconnaître ! De là l'impression de peindre en aveugle.

Aujourd'hui, je continue conjointement l'aventure de l'écriture et de la peinture. Je n'ai pas renoncé. C'est notre civilisation qui a imposé cette coupure. C'est ce que la peinture me fait découvrir. Le texte a frayé le chemin de la peinture, lui a donné naissance pour indiquer un prolongement, un accomplissement. La peinture intime une écriture plus résolue, plus décisive...Faire partager tout cela. C'est le bonheur d'écrire ou (et) de peindre.

Pour tout connaître de cet artiste : fgarros.art.com

Nieul Air pur : entre courses à pied et convivialité



Départ Bouffées d'Airpur 2012.

L'association créée en 1996 et comprenant 160 adhérents a pour objectif de promouvoir la course à pied dans un esprit sportif et convivial.

Pour vous entraîner régulièrement et selon votre situation professionnelle et/ou personnelle l'association propose cinq créneaux horaires : les mardis et jeudis à 9h15 et à 18h30 avec départ à l'Espace Michel Crépeau, et le dimanche à 9h00 avec départ de la Prée aux Bœufs. Un programme d'entraînement pour toutes les envies est proposé et adaptable selon que vous êtes plutôt course sur route, trail ou détente.

L'association propose aussi chaque année des moments festifs entre membres tels que les dégustations d'huîtres, de Beaujolais, ou de Punch. Une course à l'extérieur du département a également lieu chaque année, comme en 2011 le Trail du Cassoulet à Toulouse, en 2012 le Trail du Postier à Blois et pour cette année Le Trail des Vignerons dans le Médoc.

Pour fédérer l'ensemble des adhérents, un événement majeur se déroule **le dimanche 29 septembre 2013**, l'organisation de deux courses telles que les Bouffées d'Airpur et les Rondes d'Airpur.

Les Bouffées d'Airpur est une course unique en Charente-Maritime qui associe un couple de plus de 16 ans avec une distance à parcourir de 10 kilomètres dans un cadre alliant marais et bord de mer. 204 couples étaient présents en 2012, 220 sont attendus pour 2013.

Si vous êtes intéressés, des bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site www.nieulairpur.com.

Les Rondes d'Airpur sont des courses gratuites réservées aux enfants des classes nieulaises allant du Cours Préparatoire à la cinquième avec des distances adaptées à leurs âges. 136 enfants étaient présents en 2012. En collaboration avec les enseignants, ce sont 140 enfants qui sont déjà prêts à participer à l'édition 2013.

Les inscriptions auront lieu le samedi 28 septembre de 14h00 à 18h00 à l'Espace Michel Crépeau.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires pour vous initier et/ou vous perfectionner, n'hésitez pas à contacter Michel au 06 08 03 28 15

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre commémore la signature de l'Armistice signée à Rethondes en 1918 entre la France et l'Allemagne mettant ainsi fin aux quatre années de la Première Guerre mondiale.

Actuellement, en plus de célébrer la mémoire de ce jour, la date du 11 novembre est devenue une commémoration de « la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France » a précisé François Hollande en 2012. Si le dernier combattant français de la Grande Guerre est mort en 2008, il ne faut pas oublier que de nombreux lieux de mémoire rappellent le souvenir de ce conflit qui a fait 10 millions de morts militaires, dont 1,4 million de soldats français.



Soirée choucroute.

« L'équipe à Jojo » : le Club des supporters de l'ASM a déjà 10 ans d'existence

Le club des supporters de l'Association Sportive Maritime est le premier club de supporters a se créer dans le département en 2003, sous l'impulsion des parents de jeunes footballeurs afin d'aider matériellement et financièrement les dirigeants et éducateurs de l'ASM en organisant diverses manifestations.

Grace à leur soutien, le club a pu financer l'achat d'équipements vestimentaires pour l'ensemble des joueurs. Chaque joueur a désormais une tenue identique acquise pour une somme modique, la différence étant prise en charge par le club. On peut ainsi reconnaître les jeunes nieulais lors de leurs déplacements. Cette association a également soutenu les footballeurs plusieurs années lors du Tournoi International à Balma (31).

Chaque année à la période du Beaujolais, un buffet campagnard est offert à tous les dirigeants et éducateurs pour les remercier du travail effectué auprès des jeunes. Et pour chaque Noël est organisé un goûter en présence du Père Noël, avec comme privilège cette année d'avoir reçu Corine Franco, nieulaise et joueuse de l'équipe de France féminine, qui leur a offert le maillot de son club à Lyon. Le club espère son retour cette année.

Les manifestations également organisées sont quelques soirées dansantes et un vide-greniers. **A noter qu'une soirée-anniversaire est prévue le samedi 5 octobre à l'Espace Michel Crépeau (sur réservation uniquement) avec l'orchestre Tapis Rouge.** Depuis plus de 10 ans ce sont ainsi 40.000€ qui ont été récoltés pour équiper et soutenir l'ASM.

Si vous souhaitez devenir bénévoles et/ou obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Joël Bonneau, président du club au 06 17 36 24 51

C'est donc pour célébrer ensemble cette journée du souvenir que le Maire, les élus et l'association des anciens combattants vous donnent rendez-vous le **lundi 11 novembre au monument aux morts :**

Place de la Liberté François Mitterrand à 11h45

Renseignements complémentaires auprès de la Mairie au : **05 46 37 40 10**

Yelo : MODIFICATION DE LIGNES DE BUS

À partir du mois de septembre, les lignes de bus desservant Nieul-sur-Mer et Lagord adoptent de nouveaux circuits. La nouvelle offre de bus lors de sa création devait favoriser les déplacements en transport public et la CdA s'était engagée à faire un bilan pour adapter régulièrement ces nouvelles lignes. C'est ce qui est fait actuellement en ajustant ces lignes pour optimiser le service rendu en supprimant les doublons et en adaptant les circuits en fonction de leur utilisation. Le trajet et les arrêts sur la commune sont tous maintenus, les modifications ont lieu sur la commune de Lagord. Les horaires de passage sont disponibles en mairie.

Ce qui va changer concrètement :

> **Remplacement de la ligne 11** par le détournement de la ligne 31 ainsi qu'un détournement partiel de la ligne 35 par la Zone Artisanale des Greffières (cf. schéma).

> **La correspondance aux Greffières** est déplacée à l'arrêt du 08 mai 1945 (abri bus, aucune marche supplémentaire pour rejoindre l'arrêt).

Pour plus d'informations : Yelo N° azur : 0810 17 18 17 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30)





Aujourd'hui

Remplacement de la ligne 11 par le détournement de la ligne 31 ainsi qu'un détournement partiel de la ligne 35 par la Zone Artisanale des Greffières.



Demain (septembre 2013)

-  Arrêts ligne 11 plus desservis
-  Arrêts à créer dans les deux sens

Un détour par Tours pour le Centre Communal d'Action Sociale

Le centre communal d'action sociale de Nieul-sur-Mer proposait aux seniors de la commune un périple en Touraine.

Au programme de cette journée : visite du château d'Azay-le-Rideau, joyau de la Renaissance édifié sous le règne de François 1^{er}, puis découverte du musée du compagnonnage pour apercevoir les techniques et rites ancestraux des artisans ; et pour terminer une balade digestive en train touristique entre la place Plumereau et la cathédrale Saint Gatien.

Cette excursion a ravi 111 Nieulais tous avides d'histoire de culture et de convivialité.

Actuellement 21 aires sont en service et à terme ce sont 64 aires qui seront aménagées pour accueillir les Charentais-Maritimes qui décideront de pratiquer le covoiturage. Afin de faciliter le contact entre les covoitureurs, un nouveau site internet est mis à leur disposition : « les mouettes-covoiturage.fr ». Ce site doit permettre de répondre aux besoins du covoiturage de proximité. Il est également associé à une plateforme téléphonique au numéro suivant **09 72 26 26 75** pour ceux ne disposant pas d'un accès internet.



Renseignements complémentaires auprès de Monsieur Jean-Christophe COSSO au **05 46 31 73 74** ou par mail jean-christophe.cosso@cg17.fr.

Nouvelles aires de covoiturage SUR LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Charente-Maritime a adopté un Schéma Départemental des aires de covoiturage afin d'aménager des aires équipées et sécurisées, en complément de l'offre du réseau de transport départemental « Les Mouettes ».



L'alerte SUR LES PANNEAUX D'INFORMATION

La Mairie s'est dotée d'un nouveau système d'information. Trois panneaux d'affichage électronique ont été installés en haut de l'Avenue de La Rochelle (en provenance de Lagord), à proximité du carrefour giratoire des Chênes Verts et au niveau de la rue du Port.

L'information est désormais plus réactive.

Ces panneaux permettant aussi de relayer les alertes météorologiques de la Préfecture : ces messages étant prioritaires, toutes les autres annonces seront suspendues pendant la durée de l'alerte.

Renseignements en Mairie au : **05 46 37 40 10**.

Un « petit mot » de la nouvelle directrice de l'EHPAD

J'ai pris mes nouvelles fonctions de directrice de l'EHPAD de Nieul-sur-Mer le 1^{er} juillet. Je viens de la région Auvergne avec une expérience de 19 ans en gestion d'établissements médico-sociaux d'une capacité de plus de 200 lits. Mon choix s'est porté sur une petite structure car je souhaite développer les relations et la proximité avec les résidents, les familles, les équipes, les bénévoles et les professionnels de la commune. Très motivée et volontaire, je mettrai tout mon savoir-faire au profit de l'amélioration de la qualité de vie et des soins des résidents, des échanges avec les familles, du développement des ressources humaines et financières de la structure. Le chantier est vaste mais la motivation est là, boostée par votre magnifique région.

Liliane Volat : EHPAD, Les jardins du Gô, 2 rue de l'Aubrecay
05 46 28 99 10

Création d'entreprise SUR LA COMMUNE



LA DRESS DE JALYNES Une nouvelle boutique de prêt à porter a ouvert ses portes au Centre commercial des Chênes Verts depuis le 22 mai. Sa propriétaire, Lydie HOREAU sera ravie de vous présenter

sa nouvelle collection de vêtements dont les tailles varient du 34 au 50 ainsi que ses nombreux accessoires de mode. La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00. Renseignements complémentaires au **05 46 56 61 18**.



DREAM'ELEC 17 Didier BARBREAU, électricien, vient de créer son entreprise d'électricité générale, domiciliée au 27 rue du Gô. Pour toutes vos demandes que ce soit de mise aux normes, de diagnostics, de

mise en sécurité ou de quelques conseils vous pouvez le contacter au **06 47 52 16 18** ou par mail **Dreamelec17@gmail.com**. Il peut également assurer des dépannages le week-end pour les professionnels.



CHANGEMENT DE GÉRANCE Depuis la fin du mois d'août, Bruno PHILIPPE, ancien chef de cuisine de Jérôme MACÉ, de la Rochelle Réception et du Claridge, assure la gérance

du restaurant « **Aux Plaisirs du Moulin** » au Centre commercial des Chênes Verts, en succédant à Mickaël GARAUDÉ. Restauration traditionnelle, formules midis et plats du jour.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Densification !!!

Les nieulais l'ont certainement constaté, Nieul se bétonne à grande vitesse.

40 maisons par là, 360 par ici, des maisons qui se vendent dont les jardins vont servir à d'autres constructions!!!! Pour obéir à la Loi, Nieul doit s'équiper en logements à loyer modéré, suivant un pourcentage bien défini, et construire des maisons (jardin compris) sur 250m2. Il est évident qu'il faut permettre à tous de se loger, mais pourquoi la Municipalité accepte t'elle ces constructions horribles ?

Ces bâtiments qui tiennent plus de la « Caserne-Cage -à-poulet», qu'à des habitations avenantes !

Pourquoi, sous prétexte que ces logements s'adressent-ils à des citoyens ayant peu de moyens, la Municipalité doit elle accepter qu'ils ne soient pas intégrés dans le paysage urbain ?

L'avis ne doit pas dépendre simplement du Maître d'Oeuvre et de quelques élus, mais de tous les citoyens de cette ville !

Nous avons une belle ville, luttons pour qu'elle le reste !

Par ailleurs, un grand monsieur, nous a quitté. Henri MASQUET, fidèle parmi les fidèles des cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre à Nieul. Chef de Bataillon,

Commandeur de la Légion d'Honneur, ayant participé à la Libération Rochefort le 12 Septembre 1944.

En son honneur, et en l'honneur de tous les Anciens Combattants, nous, les élus de l'Opposition, avons décidés, de faire en sorte que l'Association des Anciens Combattants ne disparaisse pas, pour en faire une Association qui s'ouvrira à tous les Patriotes.

Les élus de l'opposition :

Valérie VAQUETTE, Gaston BERITAULT, Jacques SIMONNEAU, Philippe DURIEUX

Collecte ET VALORISATION DES TEXTILES



Trois nouveaux containers textiles sont désormais implantés au niveau de la déchèterie sur la commune. Vous pouvez ainsi y déposer vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie. Il est néanmoins recommandé de les mettre dans des sacs. Attention tout

textile mouillé ou souillé ainsi que les oreillers et couettes de lits ne seront pas collectés. L'installation de ces containers est à l'initiative de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. La collecte des textiles est organisée par l'association Blan'cass, structure d'insertion, qui assure le tri des textiles. Ensuite l'entreprise Soex spécialisée dans le recyclage des textiles, linges et chaussures, leur donne une seconde vie. Des emplois sont donc créés grâce à cette activité et les textiles collectés sont par la suite ainsi redistribués. Un beau geste de solidarité et d'entraide. Renseignements complémentaires au **0 800 535 844**.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle vous invite au GRAND PAVOIS

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle participe activement à la promotion et au développement de la filière nautique locale. Elle est tout naturellement un partenaire privilégié du Grand Pavois, le plus grand salon nautique à flot d'Europe. Si vous habitez l'agglomération de la Rochelle et si vous voulez découvrir ou redécouvrir le Grand Pavois, venez retirer votre invitation à l'accueil de la mairie à **partir du 2 septembre**.

L'invitation est valable exclusivement pour le **dimanche 29 septembre de 15h00 à 19h00**. Entrée libre pour les enfants de moins de 12 ans.

Renseignements complémentaires au **0 800 567 341** (de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).



La collecte des bacs PASSE À L'HEURE D'HIVER

La fréquence de collecte des ordures ménagères passe à une fois par semaine à partir du **17 septembre**. La collecte des emballages recyclables reste identique tout au long de l'année.

Pour rappel, les bacs doivent être sortis la veille au soir, la collecte s'effectuant tôt le matin.

Ordures ménagères
Bac Bleu : le vendredi



Emballages recyclables
Bac Jaune : le mercredi



Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 22 mai 2013

Communication des décisions prises par le Maire en application des délégations reçues du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'indemnisation d'un sinistre survenu au début de l'année 2013 sur des bâtiments communaux ainsi que de l'attribution de 2 marchés publics.

• Finances

Au titre des finances, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la réfection du terrain d'entraînement du stade de football.

Il a également, à l'unanimité, fixé les tarifs des quatre mini-camps d'été 2013.

Enfin il a pris acte de la fixation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2012.

• Ressources humaines

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs communaux au 1^{er} juin 2013 en créant cinq postes de contractuels non permanents à temps complet au service Enfance Jeunesse dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

• Urbanisme

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le projet de convention tripartite avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la société SOEX France dans le cadre de la mise en place d'une filière de collecte et de valorisation des textiles sur la commune.

Séance du 3 juillet 2013

Communication des décisions prises par le Maire en application des délégations reçues du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'indemnisation d'un sinistre survenu au début de l'année 2012 ainsi que de l'attribution d'un marché public.

Il a également pris connaissance de la souscription d'un emprunt de 400.000€ auprès du Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux Sèvres destiné à financer les investissements de l'année 2013 sur une durée de 15 ans au taux fixe d'intérêt de 2,95%.

• Finances

Dans un souci de régularisation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de faire procéder aux dernières écritures comptables en vue de la clôture définitive du budget annexe de la zone artisanale.

Après avoir en 2012 approuvé les termes de la convention avec le SDEER pour la réalisation de travaux de génie civil rue des Cougnères (enfouissement de réseaux), le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les termes de la convention financière consécutive à la réalisation desdits travaux.

Suite au vote du budget primitif 2013 et à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « l'île aux trésors », le conseil a unanimement approuvé les termes de la convention d'objectifs établie au titre de l'année 2013 avec la crèche.

Toujours conformément au vote du budget primitif, le conseil a décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention de fonctionnement de 15.700€ à l'association syndicale autorisée du Marais Gâtineau en vue de la réalisation de travaux.

• Ressources humaines

Le conseil a décidé à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} juillet afin de tenir compte des avancements de grade et de l'augmentation du temps de travail d'un agent.

Il a également décidé d'annuler toutes les délibérations antérieures portant attribution du régime indemnitaire des agents et de reprendre l'ensemble des éléments en une délibération unique afin de permettre une meilleure lisibilité du régime indemnitaire des agents municipaux.

• Urbanisme

Dans le cadre de la cession de l'ancienne école de Lauzières à l'OPH de l'Agglomération de La Rochelle, et après désaffectation par les services de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de prononcer le déclassement du domaine public de l'ancienne école et de l'ancien logement des instituteurs.

A l'unanimité le conseil a décidé de créer une commission consultative dans le cadre de la mise en place d'un règlement de voirie conformément à la réglementation en vigueur.

• Affaires générales et juridiques

Afin d'harmoniser le nombre d'électeurs au sein des sept bureaux de vote de la commune, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de modifier le périmètre actuel des bureaux de vote.

• Enfance Jeunesse

Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la Caisse d'allocation familiales (CAF) le Conseil Municipal a décidé à la majorité que les temps d'activité périscolaire feront l'objet d'une tarification unique de deux euros par enfant pour l'ensemble de l'année scolaire 2013/2014 et pour l'ensemble des activités proposées.

• Direction générale

Afin de permettre au personnel de l'établissement Intermarché de stationner le temps des travaux, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, le principe de la mise à disposition du parking du stade de football à l'établissement Intermarché à compter du 3 juillet hors cadre. Au-delà du mois de septembre, une convention bipartite sera établie si besoin.

Permanence des élus



Monsieur Henri Lambert, Maire et ses adjoints

Rendez-vous par téléphone à l'accueil de la mairie : 05 46 37 40 10



Monsieur Olivier Falorni, Député de la 1^{ère} circonscription de la Charente Maritime.

Permanence : 12 ter rue Villeneuve - La Rochelle (mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-12h)
Contact : 05 46 07 34 00.



Monsieur Jack Dillenbourg, conseiller général.

Contact : 05 46 31 76 36 ou 06 07 62 82 74.